3 à 6 ans – PS / MS / GS

Programme national de prévention des risques domestiques à destination des enfants de 3 à 6 ans et de leur entourage

home services

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SÉCURITÉ CIVILE ET DE LA GESTION DES CRISES

Dossier de présentation

« PAS D'ACCIDENT DANS MA MAISON »

« *Pas d'accident dans ma maison*® » est une opération nationale d'intérêt général à caractère pédagogique **initiée par O_2 et menée en partenariat avec la Sécurité civile.**

Cette opération est gratuite pour les municipalités. Elle a pour objet la prévention des risques domestiques dans les écoles maternelles auprès des enfants de 3 à 6 ans, via un kit pédagogique. Elle touche les enfants dans la classe et leurs parents.

« PAS D'ACCIDENT DANS MA MAISON », QU'EST-CE QUE C'EST ?

« **Pas d'accident dans ma maison** » permet aux **classes de Petite, Moyenne et Grande sections de Maternelle** d'identifier les dangers de la maison, grâce à un ensemble de précautions et de réflexes permettant aux enfants d'assurer leur sécurité.

Une approche pédagogique simple et ludique, basée sur le principe d'un parcours dans la maison et sur **l'association de couleurs à des situations de dangers**, permettra aux enseignants de sensibiliser facilement et efficacement les enfants aux dangers inhérents de la maison.

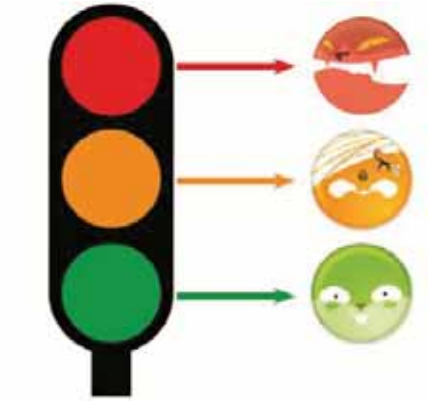

ce qui est complètement interdit

ce qui fait mal si on l'utilise mal

ce qui est permis

« PAS D'ACCIDENT DANS MA MAISON », QU'EST-CE QUE C'EST ?

A l'école

Des kits pédagogiques gratuits, pérennes, qui restent dans la classe toute l'année, à la disposition des enseignants et des animateurs (temps scolaire, périscolaire)

A la maison

Un guide pour les parents, avec une planche de stickers repositionnables, pour identifier chez eux, les sources de danger, les sources d'attention, celles qui sont sans risque et les marquer avec les stickers correspondants.

« PAS D'ACCIDENT DANS MA MAISON » : LES BÉNÉFICES POUR LA MUNICIPALITÉ

- Une **action de prévention** efficace qui sensibilise les enfants, sans oublier les parents, aux risques domestiques.

- Une **action médiatique** qui valorise auprès des parents et des administrés l'engagement de la municipalité en faveur de la prévention des risques domestiques.

- Une occasion de **fédérer** les parents, les enseignants, les médias, la Sécurité civile et la municipalité autour d'une grande cause nationale.

- Une action innovante qui séduira petits et grands.

- Une **opération clé en main**, gratuite et simple à mettre en œuvre.

METTRE L'OPÉRATION EN PLACE DANS SA COMMUNE : MODE D'EMPLOI

4 étapes

- **Etape 1** : La municipalité désigne un référent. Il propose l'opération aux écoles maternelles, identifie le nombre de classes volontaires et détermine le nombre de kits nécessaires.

- **Etape 2** : Le référent adresse le dossier de participation à EGC & Associés.

- **Etape 3** : Le référent de la municipalité décide d'un planning pour la mise en place de la formation.

- **Etape 4** : La municipalité prend contact avec le service départemental d'incendie et de secours (SDIS) du département concerné, pour lui proposer de désigner un sapeur-pompier en vue de faire l'intervention dans les classes en préambule de la formation.

- **Etape 5** : EGC & Associés expédie à la municipalité le nombre de kits nécessaires (kits et expéditions sont gratuits).

Les kits seront disponibles courant mars 2013.

« PAS D'ACCIDENT DANS MA MAISON », COMMENT ÇA MARCHE?

Le déroulé

Un principe simple à mettre en œuvre, grâce au kit « Pas d'accident dans ma maison ». Un outil pédagogique complet à la disposition des enseignants, né de la collaboration d'enseignants, de gardes d'enfants, de pédopsychiatres, et testés auprès d'enfants.

1. La municipalité distribue directement les kits aux classes souhaitant mettre en place la formation. Un pompier désigné par le SDIS du département concerné fait une intervention dans la classe, en préambule de la formation, à l'aide du DVD contenu dans le kit.

Crédit photo : Joachim Bertrand / Sécurité civile

« PAS D'ACCIDENT DANS MA MAISON », COMMENT ÇA MARCHE?

Le déroulé

2. L'enseignant met en scène sa pédagogie à l'aide des outils du kit (puzzles, jeux de mémoire, poster géant et stickers repositionnables), en ateliers, par petits groupes… et en fonction de son calendrier scolaire.

- **puzzles :** association entre des photos d'objets et des insignes/symboles illustrant des situations de dangers ou non (validation de l'apprentissage sur le principe des emboitements des pièces de puzzle).

- **jeux de mémoire :** mémorisation des associations entre des photos d'objets et des insignes/symboles illustrant des situations de dangers ou non.

« PAS D'ACCIDENT DANS MA MAISON », COMMENT ÇA MARCHE?

Le déroulé (suite)

- **poster** : pour une mise en situation dans une maison, avec des stickers repositionnables. Un outil pérenne qui reste dans la classe.

- **guide parent** : pour retrouver les conseils essentiels en terme de prévention des risques domestiques auprès des touts petits. Il contient une planche de stickers repositionnables, pour que les parents puissent identifier chez eux, avec leurs enfants, les sources de danger, les sources d'attention, celles qui sont sans risque et les marquer avec les stickers correspondants.

« PAS D'ACCIDENT DANS MA MAISON », COMMENT ÇA MARCHE?

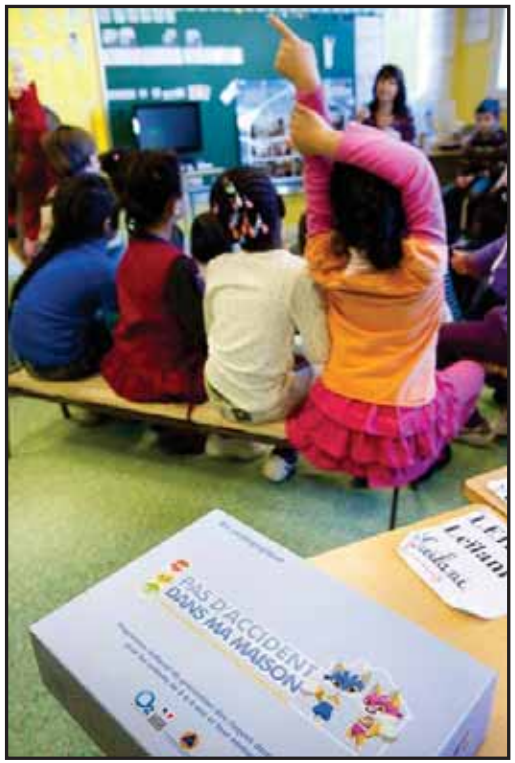

Crédit photo : Joachim Bertrand / Sécurité civile

LE KIT PÉDAGOGIQUE « PAS D'ACCIDENT DANS MA MAISON »

Le contenu du kit

1 DVD

6 planches de puzzle

6 planches de jeu de mémoire

30 planches de stickers repositionnables qui entrent dans les familles

1 poster géant pour la classe avec 3 planches de stickers repositionnables

30 guides parents

Une opération coordonnée par EGC & ASSOCIÉS agence conseil en diplomatie publique

« PAS D'ACCIDENT DANS MA MAISON », POURQUOI ?

20 000 décès*

chaque année

Les accidents de la vie courante tuent trois fois plus que les accidents de la route. Chez les enfants de 1 à 4 ans, ils sont responsables d'un décès sur cinq. 500 enfants décèdent chaque année d'un accident de la vie courante.

254 décès d'enfants en 2009 suite à un accident domestique
5 000 enfants par an avec séquelles, suite à un accident domestique

Dans la maison, et jusqu'à 6 ans, l'enfant est particulièrement vulnérable :

- Pour les **0 à 4 ans,** 80% des accidents ont lieu à l'intérieur de la maison.
- Pour les **0 à 6 ans,** 80% des accidents ont lieu lors d'activités de jeu et de loisirs à l'intérieur ou à l'extérieur de la maison.

La nature du risque évolue avec l'âge

- De 0 à 9 mois : risques d'étouffement et de noyade
- De 9 à 12 mois : risque de chûtes ou d'empoisonnement
- De 12 à 24 mois : risques de brûlures, d'électrocution
- De 2 à 3 ans : risques accrus de chûtes ou d'étouffement
- De 3 à 6 ans : âge auquel les accidents sont souvent graves (noyade en piscine …)

Source : Institut de veille sanitaire (2008)

« PAS D'ACCIDENT DANS MA MAISON », POURQUOI ?

Le **décret n° 2006-41 du 11 janvier 2006** prévoit, dans les établissements scolaires publics et privés sous contrat, une « **sensibilisation à la prévention des risques, aux missions des services de secours, à la formation aux premiers secours et à l'enseignement des règles générales de sécurité** ».

(...)

Article 1

Dans les écoles, un enseignement des règles générales de sécurité et de principes simples pour porter secours est intégré dans les horaires et programmes de l'école primaire tels que fixés par arrêté du ministre chargé de l'éducation nationale. Il a un caractère transdisciplinaire. Des activités peuvent être organisées dans le cadre du projet d'école.

Article 2

Les personnels d'enseignement et d'éducation contribuent, en lien étroit avec les familles, à cette action éducative à laquelle participent également les autres membres du personnel exerçant dans l'établissement, en particulier les personnels de santé.

« PAS D'ACCIDENT DANS MA MAISON », UNE INITIATIVE DU GROUPE O_2

Depuis 1996, le Groupe O_2 a bâti sa stratégie d'entreprise sur la qualité de ses prestations. Inventeur du « satisfait, refait ou remboursé », il est devenu le 1er réseau certifié qualité (norme NF) Services aux personnes à domicile) pour la garde d'enfants, l'accompagnement des personnes âgées à domicile, le ménage et le repassage, et le jardinage. S'appuyant sur 8 000 collaborateurs et un réseau national de 144 agences de proximité, le Groupe O_2 est devenu « l'oxygène du quotidien » de plus de 30 000 familles et l'un des principaux partenaires des sociétés d'assistance. Avec ses 4 000 gardes d'enfants, O_2 est aussi un expert de la prévention. La garde d'enfants chez O_2 : des valeurs éducatives, des outils et des professionnels.

Une commission, réunie autour du département qualité d'O_2, composée de pédopsychiatres, de parents et de pédiatres, a permis au groupe de définir 4 valeurs éducatives essentielles et de développer des outils pertinents afin de permettre aux gardes d'enfants O_2 d'agir en professionnels :

- **Respecter l'enfant et être bienveillant :** un guide des bonnes pratiques est remis à chaque garde d'enfants et leurs applications contrôlées.
- **Favoriser l'échange, le suivi et la communication :** un journal de bord est, par exemple, complété chaque semaine pour garder une trace des souvenirs les plus précieux de l'enfant.
- **Favoriser l'éveil, la créativité et les liens intergénérationnels :** un programme d'activités est suivi chaque semaine par les gardes d'enfants et les contacts avec les grands-parents sont encouragés notamment par la rédaction de courriers ou l'envoi de dessins.
- **Assurer la sécurité physique et psychologique de l'enfant : tous les gardes** d'enfants chez O2 sont formés aux gestes de premiers secours et à la prévention des accidents.

« PAS D'ACCIDENT DANS MA MAISON », UN PARTENAIRE : LA SÉCURITÉ CIVILE

« Ensemble, nous sommes plus forts pour vous protéger »

ANTICIPER ET PRÉVENIR - Les clés pour mieux appréhender les risques

• L'éducation et la sensibilisation à la culture de Sécurité civile

Partenaire de campagnes de sensibilisation à destination du grand public, la Direction générale de la Sécurité civile et de la gestion des crises (DGSCGC) participe à l'élaboration de documents de prévention avec plusieurs ministères et des associations. Elle mène des projets pédagogiques avec l'Éducation nationale. Cette collaboration permet d'initier les élèves aux gestes de premiers secours. Enfin, la DGSCGC anime des programmes nationaux en faveur du volontariat des sapeurs-pompiers. Elle favorise ainsi l'apprentissage de la culture de Sécurité civile.

PROTÉGER ET SAUVER - Le secours au cœur de notre mission

• Un maillage territorial assuré par 250 000 sapeurs-pompiers

Toutes les 7 secondes les soldats du feu participent à une mission de secours. Reposant sur 80 % de volontaires ils sont le fer de lance d'un réseau de solidarité et de proximité unique au monde. Répartis dans 7 300 centres de secours, les sapeurs-pompiers sont organisés au sein des services départementaux d'incendie et de secours. Administrés par les conseils généraux, leur cadre d'emploi est fixé par la Direction générale de la Sécurité civile et de la gestion des crises. Elle assure la gestion des carrières des officiers de sapeurs-pompiers.

COORDINATION GÉNÉRALE DU PROGRAMME « PAS D'ACCIDENT DANS MA MAISON » : EGC & ASSOCIÉS

Contact :

Carole CHOLLET

Tél : 01 45 72 90 94

Mail : communication2@egc-associes.fr

Adresse :

49 boulevard de Courcelles - 75008 Paris

Fax : 01 45 72 90 85